



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 janvier 2024

Annulation de la salle de consommation (HSA) à Marseille : Addictions France appelle le Gouvernement à revoir sa position

Alors que le lancement des travaux pour la mise en place d'une Halte Soins Addictions (HSA, anciennement salle de consommation à moindre risque) était imminent, l'Etat a finalement décidé de bloquer le projet. Pour Addictions France, ce revirement est un signal inquiétant envoyé par la nouvelle ministre de la Santé.

Les haltes soins addictions, entre évaluation positive et réussites internationales

Une « halte soins addictions » permet aux consommateurs de substances telles que le crack, les opioïdes (héroïne...) ou les opiacés, d'avoir accès à un espace sécurisé de consommation avec du matériel stérile. Les consommateurs, en situation de précarité, s'exposent à des risques sanitaires accrus en l'absence de HSA.

En France, une expérimentation de « salles de consommation à moindres risques » avait été mise en place à Strasbourg et à Paris en 2016. Cette expérimentation a été prolongée jusqu'en 2025, grâce à la Loi de financement de la sécurité sociale 2022, qui laisse la possibilité aux centres d'addictologie (CAARUD et CSAPA) d'ouvrir des HSA, suivant un processus et un cahier des charges précis.

Au-delà d'un simple espace de consommation supervisé, les haltes soins addictions proposent un espace de repos et un accompagnement social et médical. Elles peuvent représenter une étape d'un accompagnement global (réinsertion, hébergement...) qui passe par une consommation dans des conditions hygiéniques, la mise en place d'un traitement de substitution (pour certaines drogues) ou encore le sevrage.

À l'étranger, les salles de consommation à moindres risques sont plus développées qu'en France en raison de leur efficacité. C'est le cas en Espagne, au Canada, en Suisse, en Allemagne ou aux Pays-Bas.

En France, l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) a évalué positivement ce dispositif en 2021. En s'appuyant sur les données de la police, sur une modélisation économique et sur des entretiens avec divers acteurs, dont les consommateurs et les riverains, l'INSERM a conclu à :

- Une baisse des problèmes médicaux pour les consommateurs (diminution des passages aux urgences, diminution des contaminations à l'hépatite C...)

Reconnue d'utilité publique

Fondée en 1872 par Louis Pasteur & Claude Bernard

www.addictions-france.org • contact@addictions-france.org

ANPAA - 20 rue Saint-Fiacre 75002 PARIS • Tel : 01 42 33 51 04

Suivez-nous sur :

 @AddictionsFr

 Association Addictions France

 Association Addictions France



COMMUNIQUE DE PRESSE

- Une économie de 11 millions d'euros de coûts médicaux évités sur 10 ans.
- Une diminution du nombre de délits autour des lieux d'implantation.

Un nécessaire choix politique en faveur de la santé publique

Pour Bernard Basset, président d'Addictions France :

« Cette décision est incompréhensible et marque une méconnaissance des bénéfices de la réduction des risques, aussi bien au niveau individuel que collectif ».

Addictions France demande à la puissance publique de revenir sur sa décision concernant l'ouverture de la HSA à Marseille et de favoriser l'ouverture d'autres structures de ce type dans les villes où le besoin s'en fait sentir (Bordeaux, Paris...), au nom de la santé publique et de la solidarité.

[Lire notre note de position pour le déploiement des haltes soins addictions](#)

À PROPOS D'ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE : Fondée en 1872 par Louis Pasteur et Claude Bernard, Association Addictions France est reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire. L'association intervient au plus près des populations sur toutes les addictions. Elle est également force de proposition pour changer le regard sur les addictions, et ainsi faire évoluer les opinions et la législation.

CONTACT :

Relations presse – Elisa Cornélie | elisa.cornelie@addictions-france.org | tél. : 06 32 33 51 11

Reconnue d'utilité publique

Fondée en 1872 par Louis Pasteur & Claude Bernard

www.addictions-france.org • contact@addictions-france.org

ANPAA - 20 rue Saint-Fiacre 75002 PARIS • Tel : 01 42 33 51 04

Suivez-nous sur :

 [@AddictionsFr](https://twitter.com/AddictionsFr)

 [Association Addictions France](https://www.facebook.com/AssociationAddictionsFrance)

 [Association Addictions France](https://www.linkedin.com/company/addictions-france)